



## Bowling de Châlons en Champagne

### **TOURNOI Triplette Mixte HANDICAP** **Du 6 et 7 Octobre 2018** **Organisé par le Bowling Club Chalonnais**

Ce tournoi national Triplette Mixte HANDICAP, homologué par la F.F.B.S.Q., est ouvert aux 16 premières équipes dont les joueuses et joueurs sont en règle avec celle-ci (formation de l'équipe : 1 joueuse et 2 joueurs ou 2 joueuses et 1 joueur)

Le centre d'accueil est : **CHALONS BOWLING**  
1 rue Michel Ménard  
51000 Châlons en Champagne  
tel 03 26 22 75 00

Plan d'accès, liste des engagés sur [www.chalonsbowling.com](http://www.chalonsbowling.com)

L'engagement est de 219.00 € par triplette, à régler à l'ordre du BCC et à envoyer au bowling.

Les engagements des équipes seront considérés comme fermes et définitifs, après réception d'un chèque de 219.00 € qui sera mis à l'encaissement à compter du 1 octobre 2018.

Le handicap (80% de la différence à 220) est calculé individuellement et non en équipe. Il est limité à 80 par joueur. La moyenne prise en compte est lue dans le dernier listing applicable.

Chaque triplette rencontrera chaque autre équipe (Petersen de 15 lignes).  
Les pistes de départ seront attribuées pour limiter les confrontations d'un même club lors des derniers matchs.  
Les équipes doivent être présentes 30 minutes avant l'horaire de chaque tour.  
Durant toute la compétition, les règlements de la FFBSQ seront en vigueur.

Une bonification de 90 quilles sera attribuée à l'équipe par match gagné ou 45 quilles en cas d'égalité.

En cas d'égalité au classement final, priorité au plus petit handicap puis en cas de nouvelle égalité, le résultat du match en opposition départagera les équipes.

Le Directeur du tournoi est Mr François DEMIZIEUX.

## HORAIRES

### **Pistes reconditionnées avant chaque tour**

<b>Samedi 6 Octobre 2018</b>	09h00	: 5 matchs
	12H30	: pose déjeuner et reconditionnement
	14h30	: 5 matchs
<b>Dimanche 7 Octobre 2018</b>	9h00	: 5 matchs
	12h45	: Remise des récompenses

Horaires de chaque phase = début des boules d'essais.

## BILAN FINANCIER

<b>Recettes :</b>	16 équipes	3 504,00 €	Total :	<b>4 204,00 €</b>
	sponsor	700,00 €		
<b>Dépenses :</b>	720 lignes à 3,00€	2 160,00 €		
	Frais organisation	244,00 €		
	Frais d'arbitrage	90,00 €		
	Indemnités de déplacement	1 710,00 €		
	<b>TOTAL</b>		<b>4 204,00 €</b>	

## Indemnités de Déplacement

1er	400 €	4ème	250 €
2ème	350 €	5ème	210 €
3ème	300 €	6ème	150 €

**Meilleure féminine total handicap sur les 15 lignes : 50€**  
**En cas d'égalité priorité au plus petit handicap**